

**Cérémonie des vœux aux habitants 27 janvier 2023**

**Discours de Jean-Christophe Daudet**

**Maire de Barbentane**

Mesdames et Messieurs les maires et les élus représentants vos communes,

Mesdames et Messieurs les représentants des corps constitués et représentants des chambres consulaires,

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Mesdames et Messieurs les représentants des services de l’Etat et des administrations partenaires,

Mesdames et Messieurs les présidents d’association,

Chères barbentanaises et chers barbentanais,

Comme le veut la tradition, je vais me livrer à un point (évidemment non exhaustif) des dossiers en cours et à venir.

Mais avant cela, qu’il me soit permis de vous exprimer tout le bonheur que nous avons à nous retrouver après la si longue crise sanitaire liée au COVID que nous avons traversée et surtout, dans des circonstances beaucoup moins dramatiques que celles que nous avons vécues il y a à peine plus de six mois.

Souvenez-vous en effet !

Plus de 1 000 sapeurs-pompiers venus à notre secours de toutes les régions de France et même de Grèce pour éteindre le feu qui ravageait notre si belle montagnette.

Cet engagement dans l’ombre si précieux et ininterrompu des membres de la réserve communale de sécurité civile.

Ces familles entières que nous avons dû évacuer et qui se sont réfugiées dans cette même salle pour trouver un peu de répit ou que leurs amis ont immédiatement hébergées.

Cette impressionnante logistique provenant des collectivités publiques des départements des Bouches du Rhône et aussi du Vaucluse et du Gard, tellement choquées par les images de désolation qu’ils voyaient et venues spontanément nous aider quand nous en avions le plus besoin.

Les mots me manquent pour remercier l’ensemble des acteurs qui se sont mobilisés d’une manière extraordinaire pour lutter contre cette catastrophe qui restera à jamais gravée dans l’histoire de Barbentane.

Malheureusement, un pompier qui intervenait dans notre montagnette pour nous protéger, l’adjudant-chef Martial Morin, du centre de secours de Tain l’Hermitage dans la Drôme est décédé à la suite de complications respiratoires.

Barbentane conservera à jamais sa mémoire

Je me souviendrai aussi de l’énorme élan de solidarité que l’ensemble de la population a manifesté auprès des soldats du feu et de tous ceux qui sont venus à notre secours.

Je garde en mémoire ces sourires et ces moments de profonde humanité où chaque famille est venue apporter du réconfort à ceux qui combattaient.

D’ailleurs, les sapeurs-pompiers me l’ont dit :

« M. le Maire, jamais nous n’avons été aussi bien accueillis que chez vous ! ».

Je suis fier d’être le maire d’un village où les habitants sont capables de se manifester dans un si bel élan de solidarité !

Et c’est à mon tour de vous dire : merci !

Merci à l’ensemble des corps qui se sont mobilisés d’une manière extraordinaire pour lutter contre cette catastrophe.

Merci à notre réserve communale de sécurité civile constituée de bénévoles qui a été omniprésente et d’une aide plus que précieuse pour les sapeurs-pompiers pour la connaissance de notre massif.

Nous avons vécu tous ensemble, solidaires, ce que l’on ne souhaiterait à personne et pour cela, je vous en remercie du fond du cœur.

Je suis fier d’avoir fait tout ce qui était humainement en mon pouvoir pour être aux côtés de chacun d’entre vous, fidèle à mon engagement.

La montagnette, c’est notre terre, ici, c’est notre village, c’est notre bien commun et c’est IN-EST-IMABLE.

Je vous le dis aujourd’hui, je suis bien déterminé à la faire revivre.

C’est l’héritage de nos anciens, c’est le patrimoine de nos enfants, c’est notre horizon.

Nous allons donc lancer ces prochains mois une grande démarche de recherche de financements, nous en avons la certitude, notre cause est juste.

Nous avons tous bien conscience que nous sommes une petite commune et que nos moyens sont limités.

Mais si nous sommes petits et si nous n’avons pas de pétrole, nous avons des idées !

Barbentane, notre village que nous allons, je vous le promets, continuer à protéger et à faire en sorte qu’il conserve son identité.

Vous le savez, je suis très attaché à la qualité et au cadre de vie de ce qui nous entoure, de notre environnement pris dans son sens le plus simple.

Au-delà de la Montagnette qui va renaître de ses cendres grâce à l’action coordonnée du PIDAF, de son Président et aussi des agents de l’ONF, des forestiers-sapeurs et de toutes les bonnes volontés, nous allons continuer à valoriser et protéger notre si beau patrimoine.

Car ce qui fait l’identité du village, ce sont les siècles et la culture qui l’ont façonné, c’est que nous vivons en Provence.

L’accent qui est le mien, c’est aussi le vôtre, c’est celui de chez nous et il incarne à lui tout seul d’où nous venons.

Lorsque nous parlons, nos interlocuteurs savent d’où l’on vient, nous n’avons pas besoin de carte d’identité.

Et cet accent si chaleureux, j’en suis fier.

Or, le développement de la mondialisation et des échanges internationaux fait qu’aujourd’hui, l’on s’uniformise de plus en plus et les communes malheureusement n’échappent pas à cet état de fait.

Il y a encore trente ou quarante ans, lorsqu’on recevait une carte postale, on reconnaissait d’un seul coup d’œil d’où elle provenait : celle-ci venait d’Alsace, celle-là du Pays Basque, la troisième de Bretagne.

Et pour cause, l’architecture et les matériaux locaux utilisés pour la construction de ces maisons les rendaient non seulement aisément reconnaissables mais également identifiables.

Aujourd’hui, non seulement les SMS et autres réseaux sociaux ont remplacé les cartes postales mais en plus les volets des maisons disparaissent partout en France derrière des volets roulants fabriqués en Chine et nos identités régionales se perdent derrière une uniformité de façade.

Quant aux zones d’activités, elles ont toutes fleuri depuis plusieurs décennies derrière des constructions la plupart du temps en taule, avec leur giratoire et leurs enseignes sur-éclairées, sans aucune originalité et se ressemblant toutes.

Ce phénomène a même été qualifié de « France moche » par des urbanistes et sociologues qui l’ont analysé.

Eh bien moi, en tant que Maire de Barbentane, je serai celui qui veillera à l’intégrité de l’identité du village et qui protégera nos zones agricoles cultivées jadis par nos aïeux et délimitées par de si belles haies de cyprès.

Car il n’y pas que la banquise ou la biodiversité qui partent chaque jour en fumée : il y a aussi nos paysages et notre culture.

En tant que Maire de Barbentane, je porte le projet de l’équipe municipale, celui de valoriser encore et toujours notre patrimoine, de réaliser des opérations d’aménagement de qualité et qui s’intègrent dans notre environnement.

Il y a quelques jours, les travaux de rénovation de l’espace public de la Ramière ont débuté. Leur montant s’élève à plus de 500 000 euros HT en incluant également ceux relatifs à l’eau et à l’assainissement et financés par notre intercommunalité, Terre de Provence Agglomération.

Cette opération est symbolique de ce que nous voulons faire pour le village : un aménagement global et de qualité, pensé et réfléchi qui concerne ce qui se voit (rénovation de voirie) mais également ce qui ne se voit pas ; la rénovation des réseaux humides (eau, assainissement, pluvial), dont la vétusté révèle hélas qu’ils en ont tant besoin mais aussi l’enfouissement des réseaux secs (Lignes téléphoniques, câbles électriques).

Compte tenu des capacités financières de la commune qui sont réduites parce qu’elle bénéficie de peu de moyens, nous réaliserons nos investissements à notre rythme.

C’est notre parti pris : ce que nous ferons, nous le ferons et nous prendrons le temps de le faire en maintenant les finances de la commune équilibrées.

Car, contrairement à nombre de communes, Barbentane est sous-fiscalisée. Nos taux d’impôts sont bien moins élevés que la moyenne de ceux des communes de strate démographique comparable.

Nous sommes également moins fiscalisés qu’ailleurs dans la mesure où nous ne dégageons pas d’excédents de fonctionnement excessifs.

Cette année, l’excédent sera de l’ordre de 300 000 euros sur un budget de 5 millions soit à peu près 6 % ce qui nous permettra de dégager un autofinancement suffisant pour continuer à investir sans trop avoir recours à l’emprunt.

Cela démontre bien que les impôts locaux que nous prélevons le sont pour les besoins du village et que cette fiscalité est adaptée.

Elle sert également et malheureusement de variable d’ajustement sur toutes les augmentations de charges ou les diminutions de crédits que nous subissons de plein fouet depuis quelques années.

Jugez-en par vous-même : les aides de l’Etat pour le fonctionnement de la commune s’élevaient encore à 440 000 euros en 2014.Elles ont descendu l’an dernier à 260 000 euros soit 180 000 euros de moins !

Le Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle qui était censé aider les communes pauvres par rapport aux communes riches est passé de 160 000 euros en 2017 à … 553 euros en 2022 soit 159 447 euros de moins.

L’Etat se désengage de plus en plus financièrement et laisse les communes dans des situations extrêmement inconfortables.

Et tandis que nos recettes diminuent, nos charges sont dopées par le contexte international et des éléments extérieurs à notre gestion budgétaire.

Nous avons à payer le prélèvement pour déficit de logements sociaux de la loi SRU (Autour de 140 000 euros par an), à subir les conséquences de la crise en Ukraine et l’augmentation de l’inflation (6,2 % sur un an d’après l’INSEE) pour tout ce qui est achat au quotidien et augmentation de l’indice des fonctionnaires et une montée en flèche de nos factures énergétiques : Le SMED des Bouches du Rhône nous annonce le doublement des tarifs de l’électricité entre 2022 et 2023. Nos factures vont passer de 210 000 euros à 419 000 euros.

Nous espérons néanmoins limiter cette hausse grâce entre autres à l’extinction de l’éclairage public durant une partie de la nuit.

Les terribles incendies de la Montagnette vont également avoir un coût important pour les finances de la commune notamment en matière de restauration des terrains incendiés et également de la gestion de nos obligations légales de débroussaillement.

En effet, et même si nous avons obtenu le maximum de financements possibles de la part de nos partenaires institutionnels, le reste à charge pour la commune représentera environ 20 % hors taxe des dépenses à engager et elles sont malheureusement nombreuses…

Nous subissons donc une triple peine : Notre forêt qui est partie en fumée, des dépenses supplémentaires pour la commune qui n’avait pas besoin de cela et un surcroît de travail important pour l’équipe administrative qui est déjà très active et que je tiens à remercier ce soir pour sa réelle et très forte implication au service du village.

Alors comme d’habitude, nous allons continuer à faire des efforts pour gérer le budget de la commune et donc l’argent public en bon père de famille.

Chaque dépense sera analysée et je peux vous dire que nous ne dépenserons que ce qui est vraiment utile pour la collectivité.

Nous allons poursuivre nos investissements pour réaliser des économies en matière de dépenses énergétiques que ce soit sur l’éclairage public mais aussi sur tout ce qui a trait au système de chauffage de nos bâtiments et à leur isolation.

Nous allons continuer également à nous montrer solidaires vis-à-vis de celles et ceux qui en ont malheureusement vraiment besoin en particulier grâce à notre partenariat avec l’association « les paniers solidaires ».

Je pense bien sûr aux familles qui ne peuvent plus faire face au paiement de leurs factures courantes et à nos aînés qui ont tant besoin de respect et de solidarité.

A ce titre, je veux remercier toutes les personnes qui travaillent à l’EHPAD la Raphaëlle, la résidence autonomie la Montagnette , les aides à domicile du CCAS et qui entourent au quotidien nos aînés avec toute la chaleur et la bienveillance nécessaires.

Merci également aux professionnels de santé qui traversent une crise des recrutements et des vocations comme nous n’en avons jamais connues et qui malgré le COVID et autres épidémies, répondent présents pour le bien-être de leurs patients.

Il faudra là encore que le gouvernement réponde vraiment aux attentes des professions médicales en France. Il n’est pas normal de voir autant de déserts médicaux et qu’à Barbentane, nous rencontrions les pires difficultés à attirer de nouveaux médecins pour venir s’établir.

Nous allons malgré tout essayer de trouver des parades et de faire œuvre d’imagination de manière à faciliter l’exercice des professionnels de santé et de faire en sorte que Barbentane reste attractive.

C’est tout l’intérêt des opérations d’aménagement que nous travaillons avec l’Etablissement Public Foncier qui nous permet non seulement de réaliser des logements mais également des équipements à vocation publique.

Vous le savez, et conformément aux résultats de la consultation que nous avons faîte il y a deux ans à propos des sanctions que nous subissons pour déficit de logements sociaux, nous allons réaliser des logements mais n'atteindrons jamais la construction de 340 logements sociaux en 2025.

C’est non seulement parfaitement impossible mais en plus vous ne le souhaitez pas.

Nous allons réaliser des opérations, nous allons construire de jolis logements sociaux mais à notre rythme et en fonction des besoins des barbentanais.

L’an dernier, la commune a signé un bail à réhabilitation avec SOLIHA afin de réaliser deux logements sociaux dans les locaux de l’ancien presbytère.

Nous avons également acheté l’immeuble « Fontaine » situé avenue Bertherigues à côté du monument aux morts et confié là encore par bail à réhabilitation à SOLIHA la réalisation de 4 logements sociaux.

Ces deux opérations permettront également de rénover ces deux vieux immeubles à l’intérêt patrimonial indéniable.

L’opération du « clos césar » située aux pieds de la descente de Guyot, après beaucoup de turpitudes, a enfin redémarré et la livraison de 20 logements sociaux est également prévue pour 2024.

Plus que jamais, nous souhaitons que les barbentanaises et les barbentanais soient prioritaires dans l’attribution de ces logements.

C’est la raison pour laquelle nous vous invitons à déposer vos demandes auprès du CCAS.

S’agissant du quartier de Rampale, je suis en mesure de vous annoncer officiellement qu’un appel à projets pour la réalisation de cet aménagement va très prochainement être lancé pour choisir un opérateur.

Comme nous nous y sommes toujours engagés, nous organiserons une réunion publique en temps voulu, destinée à concerter les habitants sur le contenu détaillé du projet.

Nous y aborderons également la réfection du chemin de Bretoule et de celui de la côte qui en ont tant besoin.

S’agissant de l’aménagement à l’intérieur du périmètre du stade de Rampale, je peux vous affirmer que nous avons tenu à ce que le programme soit le moins dense possible et s’intègre parfaitement à la trame urbaine des environs.

Il s’agira a priori de réaliser la construction d’une cinquantaine de logements, au maximum en R+1 et dont la proportion de logements sociaux sera de 40 % soit une vingtaine et parmi ceux-ci, nous souhaitons que certains d’entre eux soient disponibles en accession sociale à la propriété.

Ceci permettra à de jeunes couples barbentanais de pouvoir « acheter » au village et de ne pas être obligés de le quitter compte tenu de l’évolution du prix du foncier car les prix de l’immobilier grimpent à Barbentane ce qui signifie que le village s’apprécie de plus en plus.

Les autres logements seront disponibles sur le marché privé soit à la location, soit à l’achat.

Pour finir, je tiens à dire que pour éviter la réalisation de 5 maisons sur les terrains d’oliviers dits » Bourdin », ceux situés aux abords du Moulin de Bretoule derrière la vieille haie de cyprès, la commune a décidé de préempter il y a deux ans via l’Etablissement Public Foncier pour la somme rondelette de 480 000 euros et que nous avons insisté pour que cette parcelle garde sa destination dans le cadre de l’aménagement de Rampale même si cela rend plus difficile l’équilibre financier.

Cela rend également indispensable l’opération d’aménagement de Rampale d’un point de vue financier.

Nous concerterons bien évidemment les associations sportives pour estimer l’intérêt de réaliser ou pas un quatrième terrain de sport après ceux du Bosquet et celui du Pigeonnier en fonction de leurs besoins et également des capacités financières de la commune et des autorisations d’urbanisme.

Nous poursuivons également les discussions avec les propriétaires des terrains de l’îlot carrière et de la Ramière afin de pouvoir nous rendre acquéreurs des parcelles par voie amiable et nous laissons l’opportunité de déclarer une procédure d’utilité publique au cas où les procédures par voie amiable n’aboutiraient pas.

En effet, l’aménagement de ces deux secteurs est fondamental pour l’avenir du quartier SAINT-JOSEPH et nous ferons tout ce qui nous est possible pour que ces opérations soient les plus abouties et s’intègrent parfaitement dans la trame urbaine du quartier.

Elles seront assorties d’un réaménagement de l’espace public situé entre la voie que nous avons piétonnisée le long du parc du château jusqu’au restaurant les pieds tanqués, en passant bien sûr par la voie longeant le stade du pigeonnier, dite ancienne route de Boulbon, le CD 35, la partie nord de la salle des fêtes et la place du marché.

Avec le réaménagement de la rue des Rocassons, des moulins et du château, ces réalisations traduiront notre volonté de relier le haut et le bas du village plutôt que de les opposer.

Conformément à notre programme électoral, les habitants seront associés à la réalisation de cet aménagement qui aura pour objet d’apaiser la vitesse de circulation, de favoriser les cheminements doux, de mieux organiser les stationnements et déplacements et de réhabiliter la place du marché qui en a bien besoin tout en lui conservant sa vocation de place.

Notre maître d’œuvre de l’opération vient d’être choisi et nous allons bientôt commencer à travailler et à concerter.

A ce titre, qu’il me soit permis de remercier très chaleureusement Mme Martine Vassal, Présidente du Conseil Départemental et M. Renaud Muselier, Président de la région SUD qui font tout leur possible pour nous aider par l’octroi de subventions.

Pour information, en 2022, nous avons obtenu 624 000 euros de subventions du Conseil départemental et 243 000 euros de l’Etat.

Ceci va nous permettre par exemple de lancer les opérations de maîtrise d’œuvre de la construction de la nouvelle crèche municipale, de la maîtrise d’œuvre de la réhabilitation de l’Hôtel Dieu, mais aussi et surtout de démarrer dans les semaines à venir, les travaux de sécurisation des falaises et des menaces de chute de blocs le long du quartier sous les fourches et de la Rebutte. Il y en a tout de même pour près de 380 000 euros HT.

Nous avons également sollicité la région SUD pour un montant de 360 000 euros dans le cadre d’acquisitions immobilières pour réaliser des logements sociaux et la requalification et la mise en sécurité du chemin de Réchaussier.

Au total, ce sont plus de 1,2 millions de subventions obtenues ou à venir.

Nous allons aussi commencer très rapidement les travaux de rénovation de voirie de l’impasse Réchaussier qui en avait énormément besoin et replanter platanes ou autres micocouliers le long des principaux axes du village.

Nous avons également choisi un maître d’œuvre pour réaliser un diagnostic de l’église dans l’objectif, à terme, de la rénover dans le cadre de notre politique d'embellissement et de préservation de notre si joli patrimoine.

A ce titre, je tiens à remercier les nouveaux propriétaires de la chapelle « Notre dame de l’observance » qui lui redonnent une nouvelle jeunesse et sur fonds essentiellement privés et avec le concours de la fondation du patrimoine.

C’est tout le sens également de notre politique d’aide financière à la rénovation de façades des particuliers que nous menons conjointement avec le conseil départemental.

Ces financements nous ont également permis l’an dernier de réaliser l’extension de notre système de vidéoprotection et l’aire de jeux pour enfants à côté de la tour Anglica.

S’agissant de la police municipale, nous travaillons à lui destiner des locaux et un véhicule encore plus fonctionnels, et souhaitons déclencher cette année le dispositif « participation citoyenne «.

Nous y reviendrons cette année avec l’organisation d’une réunion publique.

Pour ce qui concerne notre système de vidéoprotection, la commune dispose de 49 caméras sur l’ensemble du village (soit autant que la ville de Martigues), dont 5 sont capables d’enregistrer les plaques d’immatriculation, système que nous allons étendre cette année à la place du marché et à l’avenue Bertherigues par 5 caméras supplémentaires. Je peux vous dire que ce maillage si développé à Barbentane est connu dans tous les environs. L’an dernier et sur réquisition, le service de la police municipale a analysé plus de 60 faits qui ont permis d’élucider nombre d’affaires. Grâce à cette action coordonnée avec les services de la gendarmerie nationale, le taux de criminalité est bas à Barbentane.

Quant à notre jeunesse, notre si belle jeunesse, nous continuons à faire tout ce qui est notre possible pour qu’elle s’épanouisse au village.

C’est important car les premières années de la vie sont très structurantes pour la construction d’un individu.

Alors, qu’il me soit permis de remercier celles et ceux qui œuvrent dans le domaine de la petite enfance, que ce soit à la MAM GRIBOUILLE, les agents municipaux de la crèche les Péquélets et également les assistantes maternelles indépendantes.

Je tiens également et avec un peu d’anticipation à souhaiter la bienvenue à une nouvelle structure, NURSEA, une micro-crèche qui va ouvrir d’ici quelques mois dans les anciens bâtiments de la banque CHAIX.

Merci également à la communauté enseignante des deux écoles, celle des Moulins et Notre Dame qui éduquent nos enfants dans les meilleures conditions ainsi qu’aux associations des parents d’élèves qui nous montrent chaque année à la fois leur implication et leur talent quand il s’agit d’organiser de très belles kermesses et des spectacles qui font pétiller les yeux de nos enfants.

S’agissant des températures excessives relevées à l’école des moulins à l’approche de l’été, autre conséquence de la crise du réchauffement climatique, nous allons initier dans une logique à la fois pédagogique et écologique, la « renaturation » des cours d’école. Il s’agira aussi de nous réinterroger sur le fonctionnement de la toiture végétalisée qui était prévue à l’origine et qui a dysfonctionné et également de paysager, désimperméabiliser et revégétaliser la cour, d’y équilibrer les espaces de jeux et de détente, de mieux répondre aux besoins des enfants.

Ce projet sera mené dans la concertation avec les personnes intéressées : enfants, équipe pédagogique, agents d’entretien, techniciens et élus.

Merci donc aux personnels des écoles, ATSEM, animateurs de loisirs, agents de restauration et d’entretien qui font tout pour que ce petit monde ne manque de rien et puisse « jouer » avec les copains et les copines scellant ainsi de merveilleux souvenirs pour leur enfance.

Merci également aux nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes dont certains sont présents ce soir et qui participent activement aux réunions afin de partager leurs idées pour animer et améliorer le village. Le développement du pôle jeunesse fera d’ailleurs partie de leur priorité.

Et en parlant d’animations, il convient également d’ « animer » notre village et ponctuer sa vie sociale par de jolies fêtes et de très beaux rendez-vous culturels ou associatifs.

Et je me félicite que Barbentane dispose d’une vie associative riche. La municipalité accompagne et soutient les associations tout au long de l’année dans la réalisation de leurs projets. Sur le plan financier tout d’abord en versant (en 2022), 100 000 euros de subventions.

Ensuite, en leur apportant un soutien logistique, avec le prêt des salles et équipements municipaux, leur entretien et le matériel. Enfin, en apportant un appui administratif et technique grâce au recrutement récent d’un nouvel agent qui a pour mission de les aider.

Très prochainement, avec l’élue déléguée, Madame Edith Biancone, nous organiserons pour la première fois à Barbentane, les assises des présidents d’association afin de les associer à la réflexion, analyser les besoins, définir des engagements réciproques et sécuriser les relations entre la ville et les associations.

Merci donc aux associations qui donnent une âme au village tout au long de l’année et offrent l’opportunité à leurs adhérents de se retrouver pour pratiquer leur activité préférée notamment dans le domaine sportif.

Merci aussi à toutes celles qui organisent des événements festifs qui s’adressent bien au-delà de leurs membres et viennent animer les rues du village. Je pense bien évidemment à la confrérie des amis de Saint-Jean et aux amis de Saint-Joseph, à la Roméria de Campo Flamenco, à la balade gourmande organisée par l’association des commerçants, à la fête du cheval par « culture et patrimoine », à la fête des jeunes des Bois Sans Soif, au salon des créateurs, artisans et entrepreneurs du Forum de la tour et aussi à la corrida de Noël organisée par le footing club barbentanais à l’occasion du marché de Noël et bien d’autres encore car que je ne peux les citer toutes.

Et que dire de celles et de ceux qui promeuvent nos traditions avec la Pastorale du groupe artistique, le club taurin Paul Ricard, l’amicale équestre, la masseto provençale, le moulin de Bretoule et li pichots galapian ?

Merci également aux bénévoles de la « Strada » qui s’activent à faire en sorte de nous préparer de jolies séances de cinéma à la salle des fêtes et qui rencontrent un franc succès.

Merci aux agents municipaux de la médiathèque et aux bénévoles qui s’emploient tout au long de l’année pour servir aux mieux les adhérents et qui organisent également de très belles animations.

La culture est également à l’honneur avec la compagnie « les imposteurs » ou l’association « lire à Barbentane ».

En 2023, la commune va également poursuivre ses programmations culturelles à travers le partenariat qu’elle a signé avec le Festival d’Avignon et l’organisation des jeudis de Barbentane qui sont devenus des dates désormais incontournables des rendez-vous culturels de la commune.

Je tiens également à remercier M. et Mme Séguier d’Agoult, propriétaires du château du « haut » et de la tour Anglica, qui nous ouvrent depuis plusieurs années maintenant leur espace à l’occasion des jeudis de Barbentane ce qui nous permet de vivre un moment culturel dans un cadre absolument époustouflant !

Nous prévoyons également de vous réserver deux jolies surprises en matière culturelle pour cet été mais il est trop tôt encore pour les évoquer ici …

2023 marquera également la concrétisation de notre volonté de nous jumeler avec la ville Italienne de Pizzone tout en conservant des liens très étroits avec Saillon.

Quant à nos moyens de communication, ils se sont notablement améliorés depuis quelques années et pour cause… Ils permettent de renforcer les liens entre la municipalité et les habitants, de mieux vous informer de ce qui se passe sur la commune, de mieux vous concerter.

Jugez-en par vous-même : Notre page facebook ville de Barbentane a atteint cette année la barre des 6 400 followers ce qui, pour un village de 4 200 habitants démontre que nous sommes regardés et enviés à l’extérieur.

Durant les malheureux incendies de juillet dernier, elle nous a permis de vous informer en temps réel de la situation et nombre de journalistes y compris de la presse nationale m’ont dit qu’ils s’en servaient pour obtenir des informations durant les heures les plus dramatiques de la crise !

Notre magazine municipal, le « Du haut de la tour » a fait peau neuve et je suis en mesure de vous annoncer que cette année, afin de le moderniser encore davantage, nous pourrons également vous le faire parvenir sous la forme d’un e mag ce qui permettra également de moins consommer de support papier et donc d’arbres et de forêts …

Enfin, je suis heureux de vous informer que le nouveau site internet de la commune sera opérationnel d’ici quelques jours…

Il est conçu avant tout pour être plus fonctionnel pour les barbentanais et également pour stimuler l’attractivité de Barbentane par rapport à celles et ceux qui cherchent de jolis lieux de vacances.

Car le tourisme est bon pour nos hébergeurs, nos commerçants et artisans et nos entreprises et stimule notre économie locale. Il faut savoir qu’un touriste qui séjourne chez nous dépense en moyenne 65 euros par jour.

Je vous invite également à consommer local et fûté, à consommer barbentanais !

Il est très important que nos commerces restent sur la commune et il nous faut lutter de toutes nos forces contre le renforcement des grands centres commerciaux qui vident nos communes de leurs commerces et portent atteinte à la proximité et à la convivialité de nos rapports humains.

Comme je le dis toujours, je souhaite qu’à Barbentane, la boulangère connaisse le prénom de l’enfant qui vient lui acheter un pain au chocolat ; cela humanise les relations.

Dans les villes, les voisins deviennent étrangers les uns aux autres.

Et en parlant de boulangère, je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux commerçants installés sur le village : l’atrape à vin, au pétrin de César et la Plume d’or et à remercier les anciens propriétaires, Nathalie Jacovetti, M. et Mme Vannier ainsi que Laurie et Cyril Garcia pour ce qu’ils ont apporté au village pendant plusieurs années.

Je tiens également à rappeler que la profession de boulanger souffre particulièrement de l’augmentation excessive des prix de l’électricité.

Le pain est un bien de consommation courante et élémentaire.

C’est la raison pour laquelle je vous informe que je vais proposer à Mme Corinne Chabaud, présidente de Terre de Provence Agglomération, compétente en matière de développement économique,que notre communauté d’agglomération puisse accorder des aides destinées à aider nos petits boulangers (je ne parle pas des grandes chaînes de distribution) afin qu’ils absorbent ces hausses de facture d’énergie sans les répercuter sur leurs clients selon les mêmes modalités que ce que nous avions fait pour l’ensemble des entreprises du territoire lorsqu’elles avaient été obligées de fermer durant le COVID.

Pour terminer, je voudrais évoquer l’avenir de notre territoire d’un point de vue institutionnel et aussi en matière de développement urbain.

S’agissant de l’ombre toujours présente qui plane sur notre avenir institutionnel, sachez que je demeure très vigilant avec mes amis maires qui ont défendu dès la première heure et dès 2018 le pays d’Arles contre notre absorption éventuelle par la Métropole AIX-MARSEILLE-PROVENCE et que je continuerai à me battre de toutes mes forces pour que nous ne soyons pas aspirés dans ce gigantesque « machin » comme aurait dit le Général de Gaulle et ce vaste tourbillon qui nous aspirerait vers le bas.

Plus positivement et s’agissant de notre avenir en matière de développement urbain, nous devons nous poser la question : Quel Barbentane voulons nous pour demain ?

C’est à cette question que répond la révision de notre Plan Local d’Urbanisme que nous avons initiée et pour laquelle nous avons organisé une réunion publique la semaine dernière pour débattre du programme d’aménagement et de développement durable.

Sachez que conformément à nos engagements électoraux, nous aspirons à un développement maîtrisé de notre village qui ne devrait gagner que quelques centaines d’habitants d’ici 15 ans.

Que ce développement, nous le rêvons harmonieux en développant les modes de cheminement doux (et notamment en réalisant une autoroute à vélo entre Barbentane et Avignon), la densification du réseau de transports publics et la réouverture de la gare de Barbentane, siège d’un futur Ecopole économique.

Que nous souhaitons bien sûr valoriser et protéger nos espaces agricoles, notre agriculture et notre si joli patrimoine à travers notre classement en Site Patrimonial Remarquable.

Et ça va mieux en le réaffirmant, que nous avons à cœur de protéger notre si belle montagnette en supprimant toute possibilité de grignotage de constructibilité et d’ouverture à l’urbanisation et aussi en regagnant des espaces cultivés sur les sites de l’étang et des Espédigles, gages d’une reconquête de notre agriculture et de protection contre l’incendie.

C’est tout le sens de notre ambitieux projet d’amener de l’eau sur la montagnette que j’ai pu présenter à M. le Président de la République en octobre dernier.

La montagnette, qui est notre écrin et dont je souhaite que l’usage de tous celles et ceux qui la fréquentent soit respectueux de son intégrité et ne dégrade pas son écosystème. J'ai tellement mal au cœur quand je la vois, à certains endroits, lacérée et meurtrie par le passage incessant de quads, motos ou autres véhicules électriques.

C’est la raison pour laquelle nous avons créé une commission extra-municipale spécialement dédiée à ce sujet et qui est destinée à ce que nous trouvions tous ensemble, chasseurs, vttistes, cavaliers, promeneurs…  des solutions pour une fréquentation du massif pour tous et apaisée.

On le voit bien, la transition écologique représente un enjeu majeur des prochaines années pour l’avenir de la planète et celui de l’humanité ; Nous en avons été les tristes victimes cet été.

C’est pourquoi nous avons le projet de réaliser une centrale photovoltaïque à l’emplacement de la future ancienne déchetterie et de pouvoir produire de l’énergie propre avec des retombées pour les barbentanaises et les barbentanais.

C’est dans le même esprit qu’en tant que vice-président de Terre de Provence Agglomération délégué à l’environnement, j’ai également demandé aux services de réaliser des permanences à Barbentane pour aider les particuliers à trouver des aides pour favoriser la transition énergétique en remplaçant par exemple les cuves à fuel par des pompes à chaleur.

En complément et plus que jamais, je vous invite à pratiquer le tri sélectif afin de mieux recycler et de faire baisser le tonnage et donc le coût du traitement de nos ordures ménagères. Cela aidera également les valeureux agents de Terre de Provence qui ramassent chaque jour les ordures que nous déposons dans les containers et que je remercie pour le précieux travail qu’ils effectuent.

Merci également à l’engagement sans faille de l’association habilis et de ses adhérents pour préserver notre planète.

C’est en changeant nos habitudes et en étant de plus en plus respectueux du sens civique et des règles que nous améliorerons progressivement notre environnement de tous les jours.

On le voit les projets sont nombreux et nous avons du cœur.

Car comment ne pas avoir du cœur quand on se bat pour son village ?

Et ce cœur, il bat en fonction de la boussole qui nous guide dans nos décisions, celle qui nous oriente vers l’intérêt du village et l’intérêt général, le vivre ensemble et la citoyenneté.

Enfin qu’il me soit permis de remercier l’ensemble des services municipaux pour le travail qu’ils effectuent au quotidien pour Barbentane.

Je tiens aussi à remercier très chaleureusement l’équipe d’élu-e-s qui est constamment présente et me soutient en permanence dans le mandat qui est le mien.

Alors, dans cet environnement national et international qui est tout de même assez particulier, je pense qu’il faut rester humble et humain et je ne vais pas avoir l’outrecuidance de vous souhaiter une excellente année.

Je me contenterai de rappeler cette réponse de Confucius qui vaut pour nombre de questions que nous pouvons nous poser et à qui l’on demandait : « Que vaut-il mieux ? changer le monde ou bien se changer soi-même ? « Se changer soi-même, répondait-il, car en se changeant soi- même, on change le monde ».

Aussi, que vous viviez à Barbentane depuis toujours ou que vous veniez d’y arriver, en ayant une pensée pour L’Ukraine et tous les pays où la guerre fait rage, je me contenterai de vous souhaiter et de souhaiter à Barbentane le plus sincèrement du monde et du fond du cœur une année riche, heureuse, remplie de sérénité  et de transformation personnelle !

Vive la République, vive la France et vive Barbentane !!!